

Déclaration de projet valant mise en compatibilité du P.L.U. de Cauterets

Note de présentation

La Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin porte un projet visant à rénover et étendre le refuge d'Estom, situé à 1 804 mètres d'altitude au bord du lac d'Estom, dans la vallée du Lutour. Ce projet, motivé par la nécessité de mettre le bâtiment aux normes de sécurité incendie, inclut également une modernisation des infrastructures et une amélioration des conditions d'accueil.

Contexte et objectifs

Construit à la fin du XIX^e siècle, le refuge d'Estom joue un rôle clé pour les randonneurs, les montagnards et les acteurs locaux. Il assure des missions de secours en montagne, d'accueil et de conseil aux usagers, de soutien aux activités pastorales et de relais scientifique (météorologie, recherches). Son état actuel, non conforme aux normes incendie, menace sa fermeture, d'où la nécessité de réaliser des travaux à court terme.

Le projet s'inscrit dans une dynamique de développement touristique durable et de préservation des fonctions d'intérêt général des refuges de montagne.

Description du projet

Le projet prévoit :

- L'extension du bâti : la surface de plancher passera de 178,85 m² à 295,30 m², avec la création de 4 dortoirs (portant la capacité à 38 places), une salle commune de 45 places, des espaces dédiés aux gardiens et une terrasse panoramique.
- La modernisation des équipements : mise aux normes de la sécurité incendie, rénovation des façades (enduit homogène, bardage en mélèze), toiture en zinc anthracite, installation de panneaux photovoltaïques et optimisation de la pico-centrale hydroélectrique (puissance réduite à 10 kW, avec batteries de stockage).
- L'amélioration des services : assainissement conforme, captage d'eau potable sécurisé (traitement UV et filtres), et gestion des déchets (compostage sur place, réduction des emballages).

Les travaux nécessiteront une base de vie temporaire près du refuge et un site d'hélicoptère à La Fruitière pour acheminer les matériaux.

Mise en compatibilité du PLU

Le refuge est actuellement situé en zone N du PLU de Cauterets, où les extensions sont limitées à 20 % de la surface de plancher existante. Le projet dépassant ce seuil, une mise en compatibilité est nécessaire via la création d'un secteur de taille et capacité d'accueil limités (STECAL), dénommé « Nr – Secteur du refuge d'Estom » (0,03 ha). Ce secteur permet l'extension des constructions existantes avec une surface plus importante.

Une étude de discontinuité a été menée pour justifier l'urbanisation en discontinuité, conformément à la Loi Montagne, avec un avis favorable de la CDNPS en novembre 2025.

Intérêt général et impacts environnementaux

Le projet présente un intérêt général :

- Sécurité : conformité aux normes incendie et amélioration des conditions d'accueil.
- Économie locale : soutien à l'activité touristique et pastorale.
- Environnement : autonomie énergétique (pico-centrale + photovoltaïque), gestion durable des déchets et de l'eau.

Le site est situé dans des périmètres protégés (Natura 2000 « Gaube, Vignemale », ZNIEFF, zone d'adhésion du Parc National des Pyrénées). Les impacts sont jugés négligeables grâce à :

- La limitation de l'emprise (30 m² d'habitat naturel impacté).
- Des mesures ciblées : pêche électrique de sauvegarde pour la Truite fario, pose de crépines pour protéger le Desman des Pyrénées, translocation des Alytes accoucheurs si nécessaire et respect des Zones de Sensibilité Majeure (ZSM) pour les oiseaux.
- Un phasage des travaux pour éviter les périodes sensibles.